

Cléricalisme, les lecteurs de « La Croix » prennent la parole

Bruno Bouvet , le 19/09/2018 à 11h38

Mis à jour le 19/09/2018 à 14h07

Après la publication d'un dossier de dix pistes de réflexion pour sortir l'Église du cléricalisme, vous avez répondu à l'invitation au dialogue de la rédaction de La Croix, en envoyant vos propres propositions. En voici une synthèse.

Les lecteurs de La Croix ont entendu l'appel du pape. Dans sa « Lettre au peuple de Dieu » publiée le 20 août, François exhortait l'ensemble des baptisés à prendre la mesure de la gravité des abus dans l'Église. Abus sexuels, évidemment, auxquels l'actualité ne cesse de donner un tragique écho, mais aussi abus de pouvoir ou d'autorité. Puis il leur demandait d'envisager les moyens de guérir le mal qui, selon lui, est à la source de ces dérives : le cléricalisme.

À sa mesure, notre journal a tenté de nourrir cette réflexion en esquissant « Dix pistes pour sortir du cléricalisme », dans son édition du 30 août. Ce dossier a suscité, en retour, un abondant courrier, et de nombreuses réactions sur notre site Internet. Dans la crise profonde que traverse l'Église, cette mobilisation épistolaire a quelque chose de réconfortant. Elle témoigne de la volonté d'une partie des fidèles – quels que soient leur état de vie et leur engagement dans l'institution – de prendre la parole et d'apporter leur contribution au travail de transformation de l'Église.

Toutefois, ce constat ne doit pas masquer une forme de résistance passive, tant il apparaît que la « Lettre » du pape n'a pas (encore ?) entraîné une mobilisation générale. C'est sans doute à la peur de « blesser l'Église », doublée de la difficulté d'une remise en cause de certains fonctionnements et, parfois, d'un sentiment d'impuissance, que l'on doit attribuer la timidité de l'élan collectif, en tout cas en France. Faut-il le rappeler encore une fois ? Il n'est pas question de réduire l'Église à ses faiblesses, selon un reproche communément adressé. La Croix, comme d'autres, rend compte sans faiblir de la vitalité et de la créativité des communautés chrétiennes.

Les lettres que nous publions dans ce dossier spécial n'émanent pas de détracteurs du catholicisme. Elles proviennent de lecteurs qui, au nom de leur foi, exercent leur liberté de jugement pour prolonger le débat, faire avancer l'institution et lui permettre de ne pas reproduire de tragiques erreurs.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le dossier du 30 août, « Cléricalisme, des idées pour changer de système ». Le cléricalisme est aujourd'hui accusé de tous les maux, non sans raison. Mais que fait-on pour le faire disparaître ? Il faudrait d'abord changer les mentalités des prêtres et des laïcs. L'article de La Croix va y contribuer mais cela sera long. Par contre, il ne faudrait pas oublier de changer les institutions. La plupart de nos paroisses ont à leur tête un curé tout-puissant, même s'il s'entoure de collaborateurs et de conseillers. Les fidèles qui ne sont pas dans la sphère du curé n'ont jamais l'occasion de s'exprimer. Ils ne se sentent pas responsables ; ils deviennent des chrétiens consommateurs, consommateurs de messes, de catéchisme, de baptêmes, de mariages, d'enterrements... Même les prêtres les moins cléricaux ont de la peine à s'extraire du système. Comment pourrait-on mettre les prêtres et les laïcs à leur juste place ? Comment donner la parole aux laïcs ? Il y a sûrement des tentatives dans ce sens un peu partout en France. On connaît les « équipes locales » de Poitiers grâce au livre d'Albert Rouet Un nouveau visage d'Église (La Croix du 10 juillet 2014). On connaît beaucoup moins les « équipes animatrices » pensées et installées dans les zones rurales du diocèse de Lyon, à partir de 1986 par Abel Cornillon, archidiacre, soutenu par les cardinaux Renard et Decourtray, et qui furent brutalement supprimées en 2002 au profit des « grandes paroisses ». N'y aurait-il pas lieu de revisiter ces autres façons de faire vivre une communauté, qui ne manquent pas d'audace ?

Georges Berthollier

(Rhône)

----

Je voudrais réagir sur l'interview du père Stéphane Joulain, à propos de ce mal qu'est le cléricalisme dans l'Église (La Croix du 30 août). Je trouve qu'il n'insiste pas assez sur le rôle des laïcs. Ils peuvent être vraiment une parade au cléricalisme en osant donner leur avis, s'affirmer voire s'opposer. Mais je constate que, la plupart du temps, ils n'osent pas. « L'obéissance à monsieur le curé » est étrangement ancrée dans les gènes. Mais il y a des règles à suivre : être un minimum formé pour avoir de bons arguments, prendre en compte l'avis de la personne avant de répondre et ne jamais agresser. Il ne s'agit pas de s'imposer mais de dialoguer sans courber l'échine. Les laïcs sont aussi responsables de l'autoritarisme clérical. Il est vrai que parfois ils ne pourront rien, mais parfois cela fera avancer les choses. La soumission ou la démission des laïcs font le lit de l'autoritarisme hiérarchique. Le dialogue et l'amitié tissent la communion qui construit le corps ecclésial.

Monique Hébrard  
(Hauts-de-Seine)

----

(...) Je suis religieux et un farouche « accro » du dialogue paroissial (et au-delà), au positif... Je trouve que l'Internet est l'instrument en or, d'une certaine manière, de ce dialogue. Pendant six années, il m'a permis d'échanger une trentaine de fois avec notre pasteur. Je comprends parfaitement que je ne devais pas m'attendre à une réponse à chaque fois. Inutile d'ajouter que je crois, encore plus au bout de ces six années, à la nécessité du dialogue, par les temps que vivent nos églises et l'Église... désormais. Mais comment lui trouver le temps qui lui convient, quand nos prêtres s'épuisent sous le poids de leurs responsabilités, et les bénévoles qui se mettent au service de nos paroisses plutôt immenses que petites. (...)

Frère Corentin Le Bot  
(Finistère)

----

(...) En Action catholique, mouvement dont je fais partie, nous mettons l'accent sur le lien entre la Vie et la Foi, la relecture de nos vies en équipe, et le discernement. Si ces priorités avaient été enseignées et concrètement vécues dans le corps ecclésial, de tels abus sexuels auraient-ils pu avoir lieu et être couverts ?

Régis Aloy  
(Isère)

----

J'ai passé une licence de théologie pour approfondir ma foi et mieux servir l'Église. Après tant d'années de ma retraite à réviser très dur pour passer les examens, donnant la priorité à cette formation tout en étant très engagée chrétiennement... je demande, après obtention du diplôme, à mon curé d'animer un groupe biblique, il le refuse : « Tant que je serai curé, c'est uniquement moi qui animerai les séances de bible. » Parallèlement j'étais organiste et dirigeais la chorale paroissiale ; je formais des animateurs pour les assemblées du dimanche et, comme ils faisaient des erreurs, mon curé s'exclamait régulièrement : « Mais qu'est-ce que vous apprenez à la chorale ? » Et je passerai sur le nombre de vexations que j'ai endurées. Je puis vous affirmer que le cléricalisme, oui, il existe !

Marie  
(Landes)

----

J'avais décidé de vous écrire sur « Humanae vitae » pour vous dire que, lorsque cette encyclique était parue, j'étais jeune mariée, et mon mari et moi animions les sessions de préparation au mariage (CPM) de notre ville. Dans nos animations, nous étions très positifs au sujet de la régulation des naissances et grand fut notre désespoir en apprenant la position du pape, et donc de l'église, qui nous trahissait complètement. Et, oh ! surprise, il m'arrive le même sentiment aujourd'hui avec l'interview du pape au sujet de l'homosexualité renvoyé vers la psychiatrie. Mais aujourd'hui, je décide de diriger mon désespoir sur l'Église qui parle au nom des chrétiens avec ignorance et aveuglement, et je choisis de préserver ma foi en Dieu. C'est lui qui aime..., c'est lui qui sait... Dieu est bien au-delà de nos vues, et nous ne pouvons pas parler en son nom : nous ne serons jamais à la hauteur, même pas le pape !

Anne Debargue

----

Merci à Anne-Marie Pelletier pour son propos direct et qui appelle chacun à prendre la parole (La Croix du 3 septembre). Oui à une Église qui ose débattre de tous les sujets qui concernent les baptisés : la formation des prêtres et leur place, au milieu de nous, nous concernent ! Y compris leur célibat, sans préjuger des choix à poser. Oui, « nous avons un besoin impérieux » du pape François et de sa parole courageuse. Oui, nous

avons besoin de prêtres qui portent le Christ vivant, la Parole jusqu'à nous et nous invitent à nous y plonger, à nous en nourrir. Pour aider les prêtres, oserons-nous aller plus loin ? Nous pourrions aussi, en nous inspirant de nos frères protestants – en s'inspirant et non en copiant –, les délester de tâches d'organisation de la communauté (le rôle du curé en général) et les accueillir pour leur ministère de l'annonce, d'enseignement et de célébration pour nous faire grandir, les accueillir en frères au milieu de nous. C'est certain, cela représente beaucoup d'usages et de « principes » à faire bouger... un rapport différent à la communauté à construire, pour nous comme pour eux. Et ensemble, avec eux au milieu de nous, dans une fraternité affirmée, renouvelée, chacun avec son rôle propre, nous pourrions expérimenter la Joie de croire, la Joie de vivre simplement, appelés à la même mission.

Emmanuel Dattée

(Calvados)

----

(...) J'ai envie d'apporter mon témoignage sur deux points. Je rencontrais toutes les semaines un de mes amis, chancelier de l'évêché dans un diocèse du Nord. Collaborateur, ô combien loyal, de plusieurs évêques, il avait lâché, un jour que je travaillais avec lui, je ne sais plus à quel propos : « Finalement, ce sont quand même des autocrates. » Je n'ai guère rencontré d'évêque en privé. Si je me souviens des interventions publiques auxquelles j'ai assisté, j'ai l'impression que l'évêque est celui que l'on révère et qui a toujours raison. Et si on pose la question qui fâche, eh bien, il se fâche ! Un brillant historien de l'Église, mort récemment, Paul Christophe, a publié un petit livre dans lequel il rappelait que la règle, dans l'Église catholique, a été longtemps que les fidèles participent, sous des formes variées mais activement, au choix de leur évêque, et que la papauté pouvait rappeler à l'ordre les diocèses qui oubliaient cette règle. Il m'a raconté qu'avec son éditeur ils avaient envoyé ce livre à Benoît XVI. Ils avaient reçu, me raconta-t-il, une bénédiction. Dans un dialogue avec un jeune prêtre, devenu depuis supérieur de séminaire, il me paraissait content de pouvoir dire : « Vatican II et Mai 68, je n'étais pas né. » Certes, mais il ne s'agissait pas tout à fait d'événements du même ordre. Une question grave et une plus anecdotique. Dans les années 1970 du siècle dernier, un professeur de théologie insistait, nous ne sommes pas unis au pape, mais à l'Église de Rome. Jean-Paul II et François ont rappelé tous deux, le soir de leur élection, qu'ils étaient évêques de Rome. Bien sûr, on ne peut pas revenir aux premiers siècles, mais comment fait-on pour que l'évêque de Rome redevienne, effectivement et simplement, l'évêque de Rome ? (...)

Marc Farine

(Nord)

----

Merci pour ce regard que vous posez sur le cléricalisme et les idées pour changer de système. Cette crise devrait être l'occasion de nous replonger dans les premiers siècles de l'Église, dans ce temps où l'Église n'avait pas encore épousé les structures hiérarchiques de l'Empire romain. La lecture du livre de Michel Dujarier, L'Église s'appelle « fraternité » (La Croix du 13 juin 2013) nous aiderait à retrouver l'esprit évangélique... Pas de titre pour qui que ce soit ; on s'appelait frères que ce soit entre évêques ou entre baptisés... établissant ainsi une véritable égalité entre eux. Quand allons-nous enfin non seulement nous débarrasser des titres honorifiques mais de tout titre qui font mettre quelques personnes au-dessus des autres ! « Ne vous faites pas appeler "maître", Père », a dit un certain Jésus... Le prénom de notre baptême, n'est-il pas le plus beau ? Et tous ces signes que l'on voit revenir en force, y compris dans les revues catholiques pour qu'on repère le prêtre, la religieuse comme pour dire : « Vous me devez du respect ! »... J'ai toujours collaboré avec des laïcs en particulier dans les mouvements d'Action catholique, et aussi en paroisse avec ceux et celles qu'on appelle Leme (Laïcs en mission ecclésiale)... La plupart du temps, ces laïcs étaient à mi-temps avec un pied bien enraciné dans le monde ; ça, c'est essentiel pour qu'ils n'oublient pas, comme les prêtres, que l'Église n'a pas sa fin en elle-même mais qu'elle est au service du monde. J'espère que cette crise nous aidera à trouver la saveur de l'Évangile... Peut-être faudrait-il méditer sur les trente ans de silence que Jésus a vécu à Nazareth !

Père Alphonse Limousin

(Vendée)

----

Les pistes que vous avez indiquées le 30 août pour lutter contre le cléricalisme sont très pertinentes. Dans le point 1, « mettre les prêtres à leur juste place », il convient de s'interroger sur les mots « père » et « monseigneur » couramment utilisés pour s'adresser aux prêtres et aux évêques. Et pourtant, quand un prêtre fait une homélie, il dit « frères et sœurs » (pas mes fils et filles), quand les apôtres écrivent leurs épîtres, ils

commencent par « frères », quand Jésus s'adresse à ses disciples (Matthieu 23, 9), il leur dit : « N'appellez personne sur la terre votre père : car vous n'en avez qu'un seul, le Père Céleste. » Où est donc la justification du terme « père » pour les prêtres ? Ne serait-ce pas pour avoir un pouvoir sur les « fidèles » qu'il est utilisé ? Quant à se faire appeler « monseigneur », terme hérité des nobles de l'Ancien Régime, on cherche en vain une justification dans les Évangiles... Nous sommes frères et sœurs en Christ, en humanité. Revenons aux sources !

Alain Lafrogne  
(Côtes-d'Armor)

----

(...) On peut changer de pape, de cardinal, d'évêque, de prêtre, s'il n'y a pas de conversion quotidienne à la vie de foi, nous trouverons toujours la même nature humaine s'installer dans les comforts terrestres. Un milliard cinq cents millions de chrétiens, je crois, sont destinataires de la lettre du pape qui fait appel à la responsabilité de chacun : veux-tu être disciple de Jésus, oui ou non ? (...)

Frère Antoine  
(Savoie)

----

Félicitations pour votre dossier qui aborde de façon très concrète quelques pistes pour lutter contre le cléricalisme. J'en suggère une 11e : plus de transparence dans la gestion comptable et financière. Il y aurait beaucoup à dire et à faire dans ce domaine. Votre journal ne pourrait-il pas aborder ce sujet un de ces jours ?

Bernard Bauchet  
(Cher)

----

Une façon de lutter contre le cléricalisme, sûrement plus efficace que la prière et le jeûne, ne serait-elle pas pourtant de désacraliser un peu la vocation religieuse et en particulier le savoir ou prétendu savoir des prêtres ? Répétons-le encore et encore, Dieu n'est pas une science livresque réservée à des spécialistes. (...)

Thierry Chevallier  
(Manche)

----

On définit traditionnellement les laïcs comme « l'ensemble des chrétiens qui ne sont pas membres de l'ordre sacré et de l'état religieux reconnu par l'Église »(Christifideles laïci, 9, 1998). En somme, une définition négative. Et quand on cherche à trouver leur place, on part des attributions traditionnelles du prêtre et l'on se demande quelles tâches pourraient être confiées à des laïcs. Je pense pour ma part qu'il faut changer de référent. Il faut partir du sacerdoce universel des baptisés et se demander quel rôle, quelles fonctions incombent aux baptisés. Quand on aura remplacé le mot « laïc » par le mot « baptisé », on aura aboli la représentation pyramidale de l'Église par la vision horizontale du Peuple de Dieu.

Gérard Cordier (Doubs)

----

(...) L'Église a créé un sacerdoce « ministériel » transmis par une ordination qui confère un caractère décrété ineffaçable, comme le baptême : « Tu es prêtre pour l'éternité. » Ceci est pour moi une erreur à la racine, radicale. Qu'il y ait besoin de ministres, de gens – hommes et femmes bien sûr –, assumant des fonctions dans le peuple de Dieu, c'est évident, mais ce ne peut être que des fonctions temporaires de service, de fonctionnement, sans aucun pouvoir spécifique « sacramentel ». Ce pouvoir sacramentel donné à des hommes, et seulement à des hommes !, pour traduire l'action de Dieu est, me semble-t-il, la racine même du cléricalisme : on en fait des êtres humains différents, revêtus de pouvoirs exceptionnels et réservés, et dès lors, la dérive n'est pas loin pour que toutes leurs actions (même non sacramentelles) deviennent auréolées, inattaquables... Tant qu'on ne voudra pas le reconnaître, on risque de n'apporter que des remèdes passagers et superficiels. Bien sûr, j'en suis certain, bon nombre de prêtres n'ont jamais voulu profiter de ce statut pour dominer, ou abuser des chrétiens jeunes ou moins jeunes, pour gérer les finances qui leur étaient confiées ou pour briguer des postes de puissance ou de domination. Il n'en reste pas moins que ce statut de prêtre, à part, allant même jusqu'à être configuré au Christ, avec tous les pouvoirs qui y sont attachés, crée un type de relation de dépendance, de soumission, de la part de ceux qui vivent dans l'environnement ou sous la coupe de ce pouvoir. (...)

Jean-Luc Lecat  
(Seine-et-Marne)

----

J'aimerais approfondir la cinquième piste de votre dossier, à savoir « Organiser des lieux de débat dans l'Église ». Pour lutter contre « l'absence d'une culture du débat entre catholiques et l'inexistence de lieux dédiés à cet exercice » et surmonter la division des catholiques en chapelles juxtaposées, une voie est d'aider nos communautés à cheminer en vérité et en fraternité ; ceci nécessite en particulier d'y débattre des questions qui fâchent, ce qui n'a pas été le cas pour la loi sur le « mariage pour tous ». C'est possible si nous promovons la pratique, l'éthique du débat avec le concours de « pasteurs » et/ou d'animateurs capables de mettre en œuvre des méthodes permettant d'encourager les chrétiens à s'écouter, à prendre la parole et à discerner ensemble.

Jean-Claude Devèze  
(Paris)

----

à la fois déçue, triste, en colère et écoeurée par les scandales révélés ces jours-ci au sein de l'Église, j'ai lu tous les articles que votre journal ou d'autres ont fait paraître, dans l'espoir d'être rassurée. Mais ce n'est que dans votre édition du 30 août que j'ai trouvé un peu de consolation, et clairement exprimé ce que je pressentais sans parvenir à le dire. Je suis en effet d'accord avec Véronique Magron qui dit au sujet du rôle des femmes : « Plus il y aura de pluralité, mieux on sera armé pour faire face à l'autoritarisme », et avec Lucetta Scaraffia lorsqu'elle ajoute : « Les abus sexuels témoignent de cette faiblesse du clergé : les personnes vulnérables, femmes et enfants au premier chef, sont les seules sur qui on peut exercer un pouvoir et en abuser. » Il existe selon moi un lien entre ces abus et la place des femmes dans l'Église, un lien qui n'apparaît sans doute pas clairement mais qui repose sur l'exercice de l'autorité. Si l'Église admettait plus de démocratie et plus d'équilibre, la sainteté n'en tirerait-elle pas profit ? J'ai investi il y a cinq ans beaucoup d'espoir dans le pape François ; mais je ne vois pas de réelle évolution quant à la question de l'égalité au sein de l'Église et du rôle des femmes qui me semblent toujours cantonnées aux mêmes activités sans vraies responsabilités. Il y a des jours où je me demande si les femmes font partie du même peuple de Dieu que les clercs et les laïcs hommes, et la tentation est forte ces temps-ci de baisser les bras et de prendre de la distance. Le pape François demeure aux yeux des chrétiens, je l'espère, une figure courageuse, mais si le Patriarcat sur lequel repose l'Église n'est pas franchement remis en cause, je crains que la prédiction de Marcel Gauchet ne se réalise : la fin de l'Église.

Simone Touzeau (Yvelines)

----

C'est une excellente initiative que d'avoir ouvert le chantier des « Dix pistes contre le cléricalisme ». Cependant, la première piste, indispensable, consiste à modifier la présentation de l'Église dans le code de droit canonique, le Catéchisme de l'Église catholique et tant d'autres documents, mais surtout dans les mentalités. Dans le code, cette présentation affirme d'emblée la distinction : « Par institution divine, il y a dans l'Église, parmi les fidèles, les ministres sacrés qui, en droit, sont aussi appelés clercs, et les autres qui sont aussi appelés laïcs » (n. 207). Le Nouveau Testament, au contraire, définit l'Église d'abord comme une communauté, ou un corps ayant plusieurs membres. Le concile avait pourtant valorisé cette dimension communautaire de l'Église (Ad gentes 15 et 16). Certes, le code de droit canonique n'ignore pas totalement la dimension communautaire puisqu'il présente au moins la paroisse comme communauté (n. 515). Il est urgent, dans la lutte contre le cléricalisme, de raisonner d'abord en termes de communauté.

Marcel Metzger (Bas-Rhin)

----

Dans l'entretien qu'elle accorde à La Croix, Lucetta Scaraffia fait le lien entre le cléricalisme et le célibat des prêtres : « Il (le célibat) donne un prestige à des hommes qui apparaissent au-dessus des joies et des difficultés de la famille. Pour se consacrer à l'étude et à la prière, ils se mettent ainsi à l'écart des ennuis quotidiens qui éloignent de Dieu », ce qui vient à en faire des hommes à part, tentés d'abuser de cette situation. Une autre cause de mise à l'écart des « ennuis quotidiens » est l'absence pour la majorité des prêtres d'une insertion dans la vie professionnelle. La plupart des laïques et laïcs, notamment les mères de famille qui n'ont pas d'activité professionnelle ont, elles ou eux, des responsabilités familiales. Ne faudrait-il pas encourager l'insertion des prêtres dans le monde du travail, quitte à les décharger de certaines tâches pastorales, ce qui est déjà pratiqué en raison de la diminution du nombre de prêtres. Cette immersion aurait nécessairement des conséquences sur le regard des prêtres sur le monde et le regard des laïcs sur le prêtre et contribuerait à la lutte contre le cléricalisme. Le « ministère à plein temps » pourrait devenir l'exception

et répondre à des besoins d'exercice d'autorité ou d'accompagnement de mouvements d'église. Le pape Paul VI a réautorisé en 1965 le travail des prêtres mais les prêtres au travail restent une minorité. Il faut noter que les prêtres membres de certains ordres religieux, notamment de la famille spirituelle de Charles de Foucauld, ont une activité professionnelle qui leur permet un partage des conditions de vie des gens auprès desquels ils vivent, ce qui ne les empêche pas de répondre si nécessaire à certains besoins pastoraux de leur lieu d'insertion.

Pierre Boistard (Hérault)

----

Vos dix pistes sont pleines d'excellentes suggestions, parfois déjà plus ou moins en pratique ici ou là. Puis-je me permettre d'y ajouter deux réflexions ? Dans les premières années qui suivirent le concile Vatican II, on vit disparaître progressivement soutanes, puis même clergyman et cols romains. Il n'en resta que fort peu, qui étaient souvent, me semble-t-il, des marqueurs de traditionalisme, voire d'intégrisme, dans le sillage de Mgr Lefebvre et ses acolytes. La quasi-totalité des prêtres s'habillaient en tenue « laïque », agrémentée d'une petite croix. C'était bien suffisant. Et voici que depuis une dizaine d'années au moins, on a vu réapparaître cols romains, avec ou sans clergyman, mais surtout soutanes. Pourquoi ce « besoin » d'un habit qui pose tout de suite son détenteur comme voulant affirmer son autorité, sinon son pouvoir ? Pour moi, c'est un recul, clérical, en termes de « sel de la terre », de « levain dans la pâte » qui n'ont pas besoin d'être visibles. Pour certains, l'habit ferait-il le moine ? Les magistrats ou les universitaires ne revêtent les insignes de leur autorité que dans l'exercice de leurs fonctions dans les locaux qui leur sont propres. Le Christ n'était-il pas habillé comme ses apôtres ? Et pourquoi ne pas suivre la piste du pape, « restreignant largement (...) l'attribution des titres honorifiques de "Monseigneur" aux prêtres » ? « Don », Monseigneur », « Excellence », Éminence », et même « Sa Sainteté », il faut supprimer tout cela. À ses paroissiens, dites-vous, le père Delorme dit « laisser la liberté de l'appeler comme ils le souhaitent ». Notre curé demande qu'on le nomme par son prénom et nous a rappelé la parole du Christ : « N'appellez personne votre "Père" sur la terre, car vous n'en avez qu'un, le Père céleste » (Mt 23, 9).

Jean-Michel Dewailly (Nord)

----

Le cléricalisme est un abus de pouvoir. Le prêtre a reçu, du Christ lui-même, des pouvoirs considérables, notamment celui de remettre les péchés. Ce péché peut me conduire à la damnation éternelle : le pardon de Dieu que le prêtre a le pouvoir de prononcer me met à l'abri de cette horrible perspective. Le philosophe Alain disait : « Le pouvoir rend fou, le pouvoir absolu rend fou absolument. » Heureusement les prêtres sont protégés notamment par leur vocation sacerdotale et par l'autorité de leur évêque. Ces contre-pouvoirs sont-ils suffisants ? Les tragiques événements de la pédophilie permettent d'en douter. Le pape demande aux catholiques d'agir pour éviter ces abus de pouvoir. Nous sommes fiers de la confiance que nous témoigne le pape François ; mais en serons-nous dignes ? On peut, sinon en douter, du moins s'interroger, car nous disposons de peu de moyens. Celui qui me paraît le plus important est une présence auprès des prêtres. Celle-ci est trop souvent seulement respectueuse ; elle devrait être amicale et fraternelle. Nous ne sommes pas appelés à nous confronter : nous sommes appelés ensemble à un service d'Église.

Guy Delorme (Hauts-de-Seine)

----

La meilleure définition du cléricalisme me semble être de Pie X – saint Pie X. Nous sommes en 1906, naissance des syndicats ouvriers – de la prise de conscience par le peuple de sa capacité à juger des choses de ce monde. L'Église n'est pas prête à accepter ce bouleversement, et le pape le condamne fermement dans l'encyclique *Vehementer Nos* du 11 février 1906. Marc Sangnier, journaliste et homme politique français, vient de fonder *Le Sillon* – naissance du « catholicisme social » : il est condamné. Inimaginable qu'un laïc se croit autorisé, capable, de donner le la. On lit dans l'encyclique : « Dans le corps pastoral seul résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres de l'Église vers la fin de la société. Quant à la multitude, elle n'a d'autre droit que de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs. » Église officiellement cléricale. Au fil du temps, elle mesure le danger de donner tous les pouvoirs à un homme parce qu'il est le représentant de Dieu, et le concile Vatican II passe par là : L'Église, ce n'est pas la hiérarchie de l'Église, c'est une communauté de croyants et chacun est responsable. Les clercs ne sont pas des gens à part, dotés de pouvoirs particuliers. Ils peuvent se tromper – tout le monde se trompe un jour ou l'autre. Il y a bien sûr des erreurs plus lourdes que d'autres. Elles doivent être dénoncées, condamnées quelquefois. Le cardinal Barbarin a sûrement fait des erreurs de jugement, il a pris de mauvaises décisions. Par faiblesse ou par

complicité ? À la justice des hommes de le dire. Aux laïcs réunis en association de suivre l'affaire. Quand un clerc, aujourd'hui, demande la démission du cardinal, je me demande s'il n'y a pas là encore réflexe clérical !  
Père Guy Lesaffre (Nord)

-----

Le pape François, à propos des affaires de pédophilie dans l'Église catholique, invite les chrétiens à lutter contre le cléricalisme. Il me semble que, dans cet immense chantier, on ne pourra pas se dispenser d'un travail historique sérieux pour connaître ses origines. Dès le IIe – IIIe siècle, progressivement, s'était instauré un « clergé » dans l'Église, et tout ce qui s'ensuit : la mise en sourdine et l'oubli du sacerdoce commun des fidèles, la « sacramentaire » presque exclusivement dans les mains du clergé, et le pouvoir sur les consciences qui en découle... Comme on disait dans le passé, les laïcs n'ont qu'un droit, celui de se taire... et encore de ne pas en abuser ! À propos des ministères et ce qu'en dit le Nouveau Testament... et surtout ce qu'il n'en dit pas, il faudrait se souvenir de ce qu'écrivait le théologien dominicain Christian Duquoc (Je crois en l'Église, Le Cerf, 1999, p. 128) : « L'Église est déjà multiforme dans le Nouveau Testament : aucune institution originelle pleinement unifiée ne s'y impose comme normative. Ni le droit canonique, ni les ministères, ni les sacrements n'y sont présents en leurs formes historiquement acquises. Tous les efforts entrepris pour découvrir la forme première de l'Église qui affranchiraient des dérives subséquentes se sont soldés par un échec. Aussi apparaît-il illusoire de vouloir découvrir dans l'Écriture le modèle originel de l'Église qui, pour des croyants d'obédiences différentes et de bonne foi, conduirait à résoudre les dissensions nées dans l'histoire. L'étude sérieuse et objective de l'Écriture a dissipé ce mirage. Elle ôte aux spécialistes la clé de la solution et redonne aux communautés une réelle liberté pour élaborer une unité historique des Églises sans modèle originaire et pour affronter sans préjugés les dysfonctionnements institutionnels. »

Joseph Chesseron (Deux-Sèvres)

-----

Actuellement, les problèmes de pédophilie dans l'Église font la une des médias avec, à juste titre, une condamnation ferme de ces pratiques de prêtres et religieux, mais j'aimerais qu'on parle aussi de la grande majorité de prêtres et de religieux qui se sont donnés et se donnent au service des enfants et aux jeunes à travers les institutions, mouvements, colonies de vacances, camps divers, et qui ont contribué à former des hommes et des femmes bien dans leur vie. Ce ne sont pas des milliers, mais des millions qui aujourd'hui peuvent témoigner de tout ce que l'Église et les ecclésiastiques leur ont apporté. Il serait bon aussi que nous rendions grâce pour cela. Dans une rose on ne regarde pas seulement les épines mais aussi les fleurs qui embaument. Regardons aussi les prêtres qui embaument la bonne odeur du Christ.

Michel R. (Bouches-du-Rhône)

-----

(...) Dans la réorganisation souhaitée, un certain nombre de réformes peuvent être décidées sans avoir à modifier préalablement le code de droit canonique ; chaque Conférence épiscopale nationale aurait ainsi à proposer les règles et procédures convenant au génie de chaque peuple, chaque diocèse les adaptant ensuite selon les circonstances et les besoins locaux. Il s'agit en effet, face aux très graves difficultés actuelles, de donner régulièrement la parole au peuple de Dieu, ainsi que le pape François vient de le demander dans sa lettre du 20 août dernier, afin que chaque chrétien se sente responsable de tous. Dans la dynamique institutionnelle, l'important est autant le débat que la décision elle-même. La culture du débat pourra ainsi se développer, son exercice permettant en lui-même de « faire communauté », comme certains synodes diocésains ont déjà pu en faire l'expérience, et cela dans une atmosphère de franchise, de confiance et de fraternité. Si la formation des clercs, et des laïcs à qui sont confiées charges et responsabilités, doit être revue, si les instances de fonctionnement doivent être réformées, un vrai levier de changement sera, me semble-t-il, des mandats temporaires limités dans le temps, cela tant pour les ministres ordonnés que pour les autres fonctions dans l'Église. Ces mandats ne devraient jamais excéder dix ans, avec évidemment des bilans et des relectures périodiques, par exemple trois ans renouvelables deux fois, comme c'est la pratique au Secours catholique-Caritas France. Ces jours-ci, on parle d'une crise venant de l'exercice du pouvoir. On dit, on écrit, que dans l'Église le pouvoir est un « service », certes, mais il faut savoir que tout service comporte à un moment donné une part de pouvoir, un pouvoir qui peut dévier, le chrétien restant un être humain avec ses dons personnels et ses limites comportementales. Et nous devons savoir que, dans toute organisation humaine, dans les difficiles relations collectives, et la crise actuelle en est un exemple douloureux, le diable s'appuie toujours sur un trépied : le pouvoir, le sexe et l'argent. Il convient donc de limiter drastiquement les errements pouvant venir de ces trois risques, des risques très humains souvent agréables...

Jean-Louis Loirat (Essonne)

----

(...) Aujourd'hui force est de constater, en France du moins, avec l'arrivée d'une nouvelle génération de prêtres, qu'un cléricalisme rampant est en train d'émerger. Le profil identitaire de certains clercs (prêtres, diacres, évêques), qui se marque par des détails en apparence anodins (col romain, soutane, garde-robe liturgique de plus en plus sophistiquée, manière de célébrer l'eucharistie – on va jusqu'à chanter les paroles du Christ à la consécration –, manière de communier, tous ces petits signes, et j'en oublie), montre bien que certains courants ecclésiaux veulent remettre les prêtres au centre de la vie des catholiques de façon à ce que ces prêtres apparaissent aux yeux des fidèles comme de saints prêtres, c'est-à-dire comme des personnes sacrées. Comment sortir de cette situation ? Quelques pistes. D'abord les laïcs doivent garder leur esprit de discernement et ne pas dire amen à tout parce que c'est un prêtre. J'entends des réflexions venant de femmes et d'hommes répondre : « C'est le prêtre qui l'a dit », donc on n'a plus rien à dire. Ensuite, ne pas laisser le prêtre se « dépatouiller » tout seul pour assurer sa mission de baptisé qui est aussi la nôtre (à condition qu'il accepte de partager cette mission, et nous sommes tous prêtres, prophètes et rois selon la terminologie de l'Église). De plus, face à une situation où la gouvernance de l'Église à tous les niveaux est assurée uniquement par des hommes célibataires, pourquoi ne pas avoir un clergé avec des statuts variés, célibataires à côté d'hommes mariés, ce serait certainement un enrichissement. Enfin, il est capital que des ministères de l'ordre soient ouverts aux femmes. (...)

Pierre Maire (Jura)

----

Pour sortir l'Église du cléricalisme, certes toutes les pistes sont pertinentes et quelques-unes déjà suivies. Toutefois, je ne trouve que dans le commentaire de Lucetta Scaraffia (La Croix du 30 août) le début du commencement d'une véritable onzième piste qui, à mon avis, serait la principale solution à la fin du cléricalisme et du scandale actuel qui secoue l'Église : il s'agit « tout simplement » (mais est-ce aussi simple ?) de ne plus imposer le célibat aux prêtres et futurs prêtres comme c'est le cas depuis le concile de Trente qui a institué cette obligation, et par là même a permis tous les scandales qui éclatent au grand jour après des siècles de silence et d'omerta par la hiérarchie couvrant ces abus. (...) Pour moi, le célibat devrait être libre, choisi ou non par chaque prétendant à la prêtrise, et des hommes mariés acceptés à la prêtrise. Le concile de Trente a eu comme seule réponse au protestantisme de donner à l'Église et à sa hiérarchie un pouvoir absolu sur les consciences des catholiques, et surtout des jeunes. Je repense à tout ce qu'on m'a imprégné comme vérités et obligations dans mon jeune âge..., que j'ai commencé à remettre en question sans état d'âme.

A. S. (Drôme)

----

Les dix pistes proposées sont d'excellents préalables, nécessaires mais pas suffisants ; il faut aller plus loin et créer une rupture ! Je pense profondément que l'égalité baptismale des chrétiens et l'insistance du Seigneur Jésus à nous suggérer d'être des serviteurs subalternes de dernier rang, plaident fortement pour enlever aux évêques et aux curés le pouvoir que donnent les décisions financières afférentes à la collecte et à la gestion des ressources et du patrimoine du diocèse ou de la paroisse. Ce pouvoir, toujours susceptible de corrompre s'il est exercé arbitrairement et de façon opaque, devrait revenir collectivement à une assemblée générale de laïcs, démocratiquement constituée de chrétiens engagés, lesquels éliraient en leur sein des administrateurs, qui devraient d'abord être des chrétiens fervents et matures, mais aussi de bons professionnels, aptes à travailler en équipe et à communiquer en toute transparence avec leurs mandants et avec le conseil paroissial ou épiscopal : au sein de ces derniers, le curé ou l'évêque, serviteur des serviteurs, pourraient ainsi dégager beaucoup de temps à leur mission pastorale d'évangélisation, à l'accompagnement spirituel, à la vie sacramentelle et liturgique ; devenus d'humbles, mais très influents « animateurs de groupe » semeurs de vie divine et chercheurs de Dieu, ils donneraient à l'Église ce visage de prophète et de donneur de sens qu'elle a hélas perdu, se rapetissant souvent à un fonctionnariat religieux. (...)

Michel Gérard

(Sarthe)

----

(...) J'ai été une « chrétienne engagée » pendant de nombreuses années dans ma paroisse, mais lassée par un mode de fonctionnement ronronnant (routine plus qu'initiative), hiérarchique (obéissance plus que



collaboration), étriqué (entre-soi plus qu'ouverture), je me suis tournée vers une association laïque où je fais du bénévolat, toujours nourrie par ma foi...

Françoise Jousset  
(Hauts-de-Seine)

----

(...) Au-delà du problème (grave) de la pédophilie et de la façon dont les autorités ecclésiales ont réagi (...), plus la collégialité sera mise en œuvre (non par un petit cercle de personnes choisies par le responsable, mais une collégialité véritable), plus tous les catholiques se sentiront engagés. C'est une nécessité incontournable.

J.-M. Guillard  
(Gironde)

----

(...) Ma définition du cléricalisme : toute décision ou mesure prise par des clercs qui est contraire aux principes évangéliques, tant dans des sociétés chrétiennes que dans la société humaine. Jésus a été la première victime du cléricalisme, condamné par des clercs de la religion dominante d'alors, et pas par l'ensemble du peuple juif.

Paul Pistre  
(Haute-Garonne)

----

Ayant bien lu les articles (et « solutions ») traitant du cléricalisme, je suis très surpris que vous ne citiez pas un mot du décret de Vatican II sur l'apostolat des laïcs « Apostolicam Actuositatem » ! Ne me rétorquez pas, comme mon évêque, que l'on ne peut pas citer tous les textes ! Ce décret me paraît essentiel pour que les laïcs jouent pleinement leur rôle dans l'Église catholique.

François Devouge  
(Corrèze)

•

Vous êtes plus de 80 à avoir répondu à ce questionnaire. La question du partage des pouvoirs et des décisions avec les laïcs dans les instances paroissiales et diocésaines est déterminante pour une grande part d'entre vous. Aussi, la question de la position hiérarchique du prêtre et de sa manière dont il est alors considéré par les fidèles, contribue, selon vous, au cléricalisme dénoncé par le pape François. Autres préoccupations : le célibat des prêtres, leur insertion dans la société, et aussi la nécessaire solidarité des fidèles avec leurs pasteurs. Extraits de vos interventions.

En conseil ou équipe d'animation pastorale

- « Il faut revoir le droit canon sur le fonctionnement d'un conseil pastoral. On n'est plus au Moyen Âge où le curé est comme un roi de droit divin et son conseil à peine écouté et consulté. Il faudrait au minimum que toute orientation ou choix pastoral fasse l'objet d'un vote par un conseil qui soit réellement élu et représentatif de la paroisse. Les décisions doivent devenir communautaires pour tenir compte de la dignité de chaque baptisé à discerner dans l'Esprit Saint, avec un droit de veto du curé pour qu'il garde ses prérogatives. »

Christophe, 47 ans, Villepreux

- « Le fonctionnement en équipe d'animation pastorale dans les paroisses, la délégation, le fait de penser le curé de la paroisse comme un coordinateur et un éveilleur de talents plutôt que comme un "Monsieur je sais tout et qui fait tout" qui, en plus, aurait "la ligne directe du bon Dieu". »

Sophie, 44 ans, Paris

- « Avoir un conseil pastoral au niveau du diocèse avec une représentation significative de laïcs dont des femmes. Former les prêtres à déléguer, à définir des priorités (à fixer le cadre global) et à encourager les initiatives des laïcs. »

Patrick, 53 ans, Paris

- « La question de “la juste place” ne correspond pas à ce j’ai vécu, surtout dans les années 1970-1980 : l’harmonie et le travail en commun prêtres-laïcs, que ce soit en catéchèse, dans des maîtrises Scout de France, dans des équipes d’animation paroissiale, de préparations de fêtes ou de liturgies, des sessions de formation à la prédication, à la pastorale des migrants, de ressourcement théologique, d’action et de réflexion œcuméniques. On ne se situait pas dans une compétition, mais dans “une juste place” entre sacerdoce baptismal et presbytérat, pour, ensemble, analyser, réfléchir, proposer, créer, décider. Je m’estimais reconnu comme un baptisé qui a des compétences humaines lorsque des laïcs me demandaient d’animer un atelier d’icônes ou de photographie, quand ils me disaient : “toi, tu fais ça” ! »

Robert J., prêtre, 91 ans, La Londe les Maures

- « Pour faire évoluer la relation de pouvoir des prêtres, porte ouverte aux abuseurs, il faut remettre le prêtre dans un collectif local (par chez moi, le passage pour tout par le prêtre a plutôt augmenté ces dernières années). Le conseil pastoral ou autre conseil doit réellement fonctionner comme lieu de décision et non comme simple lieu d’échange avec les prêtres qui prendront les décisions tout seuls ailleurs. Au-delà du conseil pastoral ou d’animation, une assemblée régulière de représentants des divers mouvements et structures sur la paroisse permettrait d’étendre la parole de la communauté. (ça a existé sur la paroisse ou j’étais il y a 40 ans). »

Jean-Yves, Montigny le Bretonneux

- « Faire des prêtres des formateurs de laïcs responsables et formés en formation continue de manière à assurer pleinement un service religieux dirigé à 90 % par le laïc responsable dans une paroisse. Faire des prêtres de véritables directeurs et formateurs de laïcs responsables dans les églises. Ceci pallierait au manque de prêtres en créant des laïcs responsables et formés qui animeraient un service religieux au sein des paroisses. »

Louis, 41 ans, Corse

### **Hiérarchie dans l’Église**

- « Il faut abolir toute espèce de hiérarchie dans l’Église et supprimer les grades et titres honorifiques et autres. Les remplacer par la diaconie (accordée à tous les collaborateurs rémunérés) et les fonctions de catéchiste, d’assistant paroissial, de presbytre et d’évêque (liste non limitative) qui seraient nommés ou élus pour une durée limitée. »

Dorabella

- « Comment imaginer qu’on puisse dans les lieux de formations se rappeler que le prêtre de l’Église de Jésus-Christ n’est ni un prêtre de l’Ancien Testament, ni un thaumaturge, ni un être au-dessus des autres ? (...) J’aimerais que les jeunes prêtres entendent les paroles que j’ai pu recueillir de la part de leurs anciens : “La communauté célèbre et le prêtre préside” ; “L’eucharistie n’est pas le repas des justes mais le festin des pécheurs” ; “Jésus ne nous a pas donné des pères, il nous a donné des frères”. J’aimerais avoir aussi une proposition pour aider les prêtres à faire confiance aux laïcs qui les entourent, mais peut-on faire confiance à quelqu’un que profondément, on ne regarde pas comme un égal ? »

Christian, Marseille

- « Désacralisons le prêtre, à la manière des pasteurs protestants. »

Pierre, diocèse d’Albi

- « Ceux qui se préparent à la prêtrise doivent étudier à la faculté de philosophie et de théologie avec des laïcs, mener une vie universitaire normale. (...) Les pasteurs doivent avoir un conseil paroissial “horizontal” avec des laïcs et des religieux, tous sur un pied d’égalité. Tout prêtre – diocésain ou religieux – doit être intégré dans une communauté chrétienne, non pas comme supérieur ou président, mais comme tous les autres. »

Antonio S., jésuite, 69 ans, Bogota (Colombie)

### **Aux jeunes prêtres**

- « On a l’impression que certains jeunes prêtres se considèrent effectivement comme “supérieurs” aux laïcs. C’est pendant leur formation qu’ils devraient comprendre qu’ils sont des pasteurs au service du peuple de Dieu, imprégnés de l’odeur de leur brebis et que ni leur célibat, ni la célébration eucharistique ne leur donnent le moindre privilège. C’est une question de formation d’abord. Les évêques devraient être attentifs à ce qui se passe dans certaines paroisses où des luttes de pouvoir qui déchirent les paroissiens et en découragent certains. »

Laurence, 64 ans, Paris

- « Je suis très préoccupé par la très forte tendance actuelle à renforcer les signes extérieurs de l'appartenance au clergé : col romain, voire soutane et dans la liturgie à accentuer les recommandations du Missel Romain dans le sens d'une sacralisation qui sépare alors que nous sommes tous appelés, non au sacré mais à la sainteté... ce qui n'est pas du tout la même chose ! Il est important aussi de laisser aux futurs prêtres leur liberté de discernement et de choix et de ne pas les exposer, j'allais dire exhiber, en habits liturgiques de manière trop précoce pour ne pas les enfermer dans un choix qu'ils n'ont pas encore posé de manière définitive. »

Benoît R., diacre permanent, 64 ans, Lannion

Prière et vocation

- « Que les laïcs acceptent d'écouter leur prêtre, la liturgie est le domaine du prêtre. Ils ont besoin de beaucoup de prières, pourquoi ne pas instituer dans les paroisses des temps de prière conséquents pour les prêtres, les religieuses et religieux avant la messe ? Comment vouloir des vocations pour demain si aujourd'hui, on ne fait que cracher sur les prêtres au sein même de nos paroisses ? »

Pierre-Louis B., 26 ans, Blainville

- « Il serait intéressant que les prêtres expliquent en quoi ils sont heureux de leur vocation, qu'ils poursuivent d'abord pour correspondre à leurs désirs profonds. Ce ne sont pas des surhommes mais ils ont trouvé ce moyen parmi d'autres pour être saints. »

Hugo, 27 ans

- « Surtout protéger l'honneur des membres du clergé qui, dans leur grande majorité sont d'honnêtes pasteurs, car, dans la société foncièrement anticatholique, ils risquent d'être désignés à la vindicte populaire et vilipendés outrageusement. Cela implique que les prêtres doivent agir en toutes circonstances avec l'appui des laïcs. »

Yannick L., 65 ans, Beauvais, « abonné depuis des lustres »

Vie professionnelle

- « Prêtre-ouvrier, salarié, engagé dans la société civile : sortir de l'entre-soi. »

Brigitte, 61 ans, Riom 63200

- « N'ordonner que des personnes ayant déjà commencé à gagner leur vie et trouvé un milieu social ou professionnel hors de leur sacerdoce. »

Clarisse, 46 ans, Genève.

Célibat sacerdotal

- « Que notre pape et nos évêques qui sont comme les "grands prêtres" de l'Église catholique, sondent les catholiques sur le célibat sacerdotal. Le célibat est au service du Royaume et non l'inverse. Or, la discipline actuelle sur le célibat sacerdotal n'est pas adaptée à notre époque qui ne passe plus sous silence les scandales du clergé. Une discipline plus réaliste et humble réglerait le problème du cléricalisme. »

Jean-Eudes F., 48 ans, Muzillac

- « Les prêtres devraient pouvoir se marier s'ils le désirent et ils doivent réfléchir à quel point leur activité bénéficie la société. Être prêtre est une responsabilité, pas un privilège. »

Chassériaux 67 ans, Hong Kong

- « Dans un premier temps, que l'on ouvre la possibilité du mariage aux prêtres diocésains : en étant au quotidien confrontés au dialogue dans tous les aspects de leur vie commune, avec leur femme et leurs enfants, le dialogue leur sera alors naturel dans leur ministère. Cela serait déjà un premier bienfait : il y en aurait bien d'autres, comme l'équilibre affectif, et un peu plus d'humilité dans des prises de position sur la vie de famille. »

Anne, 54 ans, Bruxelles

Pour sortir du cléricalisme, quelle place pour les laïcs ? Vos propositions

La Croix , le 19/09/2018 à 9h19

•

Après la publication d'un dossier de dix pistes de réflexion pour sortir l'Église du cléricalisme, vous avez répondu à l'invitation au dialogue de la rédaction de La Croix, en envoyant vos propres propositions. En voici une synthèse.

Vous êtes plus de 80 à avoir répondu à ce questionnaire. La grande majorité d'entre vous appelle à donner une plus grande part de responsabilités aux laïcs dans l'Église : au sein de la paroisse, voire au sein de la liturgie, au sein des services diocésains et du gouvernement à Rome. Ces responsabilités sont associées à la formation et à une plus grande culture du débat. Enfin, certains rappellent la mission du laïc dans la société.

Responsabilités dans l'Église

- « Laisser prêcher les laïcs sans vérifier au préalable leur sermon. Ce n'est qu'un prêche ! Laisser systématiquement prêcher les religieux dans leur communauté : que le prêche du prêtre soit l'exception. Cesser d'associer prêtrise à l'expertise sur tous sujets sauf les tâches matérielles. »

Clarisse, 46 ans, Genève.

- « Autoriser les laïcs, hommes ou femmes, à faire des homélies et à diriger des Célébrations de la parole (comme pour les funérailles). »

Philippe, 71 ans, Lannion

- « Célébrer un envoi en mission officiel en début d'année pour les personnes qui seront appelées à donner la communion dans les paroisses pour seconder les prêtres. »

Chrystel, 60 ans, Compiègne

- « Je pense que le travail fait dans des lieux de spiritualité ignatienne où laïcs, religieuses ignatienne et jésuites interviennent "en famille" est déjà un bel et bon exemple.

Faciliter la participation des laïcs à la formation des religieuses, religieux et prêtres. Mais même Véronique Margron tout en y participant semblait ne pas voir sa place reconnue... alors les petits laïcs ! (...) Et puis oser laisser la place aux laïcs non pour une homélie (ne touchons pas le saint des saints) mais pour un partage de leur contemplation ou de leur méditation des textes dans les célébrations eucharistiques. Aucun de nous n'est propriétaire de la parole de Dieu ou de son interprétation. Les laïcs le savent le plus souvent et en exprimant simplement ce que la parole touche en nous la liberté de l'autre est à la fois respectée et nourrie. (...) Permettre que certains sacrements soient donnés ou célébrés par des laïcs missionnés pour un temps donné afin que des communautés ne soient pas privées de ce que l'Église nous enseigne comme étant une source essentielle à la croissance spirituelle. »

Christian, Marseille

- « Désigner des laïcs pour guider le système éducatif diocésain, les finances diocésaines, la pastorale sociale, l'attention à la population migrante. »

Antonio S., jésuite, Bogota Colombie

- « Un laïc ne doit pas "diriger" à la place du prêtre. Limiter les "mandats" dans le temps et en nombre (ah, le "non-cumul" ! valable ici aussi !). Mais quand un laïc est en charge d'une mission, ou d'une fonction, lui assurer une formation, le suivre (par l'évêque, par exemple)... et le laisser responsable de ce dont il a la charge ! »

Jacques, 64 ans, Le Havre

- « Promouvoir le mode électif par la communauté dans les EAP et autres conseils... que les membres élus tiennent leur légitimité de la communauté et non du seul curé ; veiller à ce que les mandats soient pour des durées limitées et non reconductibles, sinon la gouvernance de la paroisse risque de se scléroser et de se cléricaliser tout autant. »

« Transformer la conférence des évêques en conférence des diocèses (c'est-à-dire évêques et ses collaborateurs les plus proches) ; laisser ouverts les ordres du jour de tels lieux actuellement verrouillés par "Rome" (congrégation pour la doctrine de la foi). »

Sophie, 44 ans, Paris

- « Que les membres du conseil pastoral de paroisse ne soient plus choisis par le curé, mais systématiquement élus. (En veillant, par exemple, à ce que les candidats se présentent par 2 : 1 femme + 1 homme...). (...) Restaurer les missions confiées aux équipes qui ont été en grande partie "reprises en main" par les nouveaux curés. Encourager, surtout au niveau paroissial, des célébrations de la Parole, animées par des laïcs, notamment dans les villages où la messe n'est plus célébrée, mais aussi en petits groupes en milieu urbain, de manière à recréer des cellules d'Église, des communautés chrétiennes à taille humaine, plutôt que de vastes regroupements obligatoirement "présidés" par un "prêtre", mais où le sentiment de "communauté" partagé que par quelques-uns. »

Bernard M., Cheverny, diocèse de Blois.

« Le vote est une pratique monastique, et peut être le référendum aussi. Dans certains cas, leur usage serait bienvenu. Par exemple établir un collège électoral pour certaines nominations aux charges diocésaines (voire pour l'évêché). Ne pas prendre les laïcs pour des gens incapables de voter. »

Clarisse, 46 ans, Genève

• « À Bruxelles, 4 laïcs (une mère de famille, un père de famille et deux religieuses) sont responsables d'une unité pastorale : c'est-à-dire d'un regroupement de plusieurs paroisses. Chacun-e a reçu pour le/la seconder une équipe constituée de prêtres et de laïcs. Ce modèle n'est pas toujours simple (surtout quand les personnes prennent la responsabilité pour la secrétaire !), mais il permet à chacun, chacune d'exercer son charisme premier au service de l'Église. »

Anne, 54 ans, Bruxelles

• « Ne plus se contenter des mêmes personnes et s'intéresser vraiment aux simples laïcs en leur demandant s'ils veulent apporter leurs compétences. »

Marie B., 45 ans, Bayonne

• « Faire une revue des initiatives de Mgr Rouet dans le diocèse de Poitiers, échecs et réussites et leurs causes, et leçons à en tirer pour un renouveau des communautés locales. »

Jean-Louis V., Boulieu lès Annonay

• « Les laïcs doivent prier pour l'Église, leur prêtre, leur communauté et s'y investir tant dans l'annonce de la foi que dans la charité. Il y a tant à faire ! Vatican II ne cesse de le dire. L'historien A. Vauchez rappelait que même au Moyen Âge les laïcs étaient animés d'un désir de s'investir dans l'Église (cf. les confréries). Nous, laïcs, devons être créatifs, imaginatifs et priants pour nos paroisses ! Que des couples, des laïcs s'investissent dans la mission, dans l'évangélisation directe qui métamorphose le visage des paroisses qui s'y donnent. Beaucoup de choses changent lorsque les laïcs prient tous les jours avec une vraie vie de prière. »

Pierre-Louis B. 26 ans Blainville

### **Culture du débat**

• « Les laïcs sont trop soumis par volonté de faire corps. Promouvoir une culture du débat permettrait de relativiser une parole des prêtres trop souvent sacralisée. »

Hugo, 27 ans

Le rôle des laïcs dans la société

• « Il faudrait ramener les laïcs au lien social, au service des personnes dans la vie quotidienne, dans le sens de l'Église au service des individus et plus les laïcs au service de l'Église. »

Marie 45 ans de Bayonne

• « Il faut surtout valoriser les laïcs qui se trouvent déjà aux périphéries : dans les hôpitaux, les Ehpad, les prisons... »

Hugo, 27 ans

• « Ils ne s'engagent pas pour la vie dans une mission d'Église, mais il faut les voir comme ceux qui sont en contact permanent avec des incroyants. »

Michel Depeyrot. 78 ans. Corenc-le-haut, Isère

• « Faire connaître à tous les actions entreprises par des laïcs du monde entier pour améliorer la vie de tous, surtout des plus pauvres, des plus "cabossés". Ce sont eux qui sont l'Église. »

L. F., 87 ans, St-Léger-les-Vignes, 44710

### **Former les laïcs**

• « Enseigner Vatican II encore et toujours, le baptême qui fait de chacun de nous prêtre, prophète et roi etc. Proposer des formations aux laïcs pas nécessairement au sein de leurs paroisses pour apprendre ce qu'est l'Église, la vocation de chaque baptisé. Aujourd'hui, les prêtres et les évêques ont le devoir d'encourager les chrétiens à se former en dépassant les querelles de chapelle, à recevoir une formation ample et ouverte sur la complexité de notre monde. C'est un impératif missionnaire. »

Laurence, 64 ans, Paris

• « Former des laïcs afin qu'ils soient plus mûrs et autonomes dans la pensée et les fondements de leur propre foi. La formation est un lieu où la pensée théologique et la place de formateur ne sont pas l'apanage des seuls clercs. »

Sophie, 44 ans, Paris

- « Les propositions de formation des laïcs, notamment des formations diplômantes et reconnues, leur permettent d'assumer des responsabilités avec compétences. Il y a là un sujet-clé majeur à travailler, notamment en France. »

Elisabeth, 54 ans, Bayeux (14)

Vous êtes plus de 80 à avoir répondu à ce questionnaire. Vos propositions sur l'égalité de tous devant le baptême se concentrent sur la nécessité de valoriser et tirer les conséquences de la théologie sur le sacerdoce universel des baptisés : dans la manière de gouverner l'Église, au sein des diocèses comme au sein des paroisses, d'attribuer les postes de responsabilités dans les communautés chrétiennes, notamment dans le domaine de la formation.

Sacerdoce universel des baptisés

« Rappeler que nous faisons tous partie de l'Église, en faire le leitmotiv, l'utiliser comme fondement à toute action et activité et pas seulement pour le denier du culte. Sortir pour aller vers et chercher les personnes hors du sérail capables d'apporter leurs compétences au service de la communauté, pour les valoriser, quel que soit leur niveau social. »

Pierre, prêtre, diocèse d'Albi

« Il y a un discours à combattre : celui du "manque" de prêtres. L'église n'a aucun besoin de prêtres. Elle n'est faite que de croyants. Des pierres que voici, Dieu donnerait des fils à Abraham. »

Clarisse, 46 ans, Genève.

« Le but de la vie chrétienne n'est pas de gravir tous les échelons du pouvoir dans la communauté. Le but de la vie chrétienne, c'est l'identification à Jésus, la sainteté. Le ministère épiscopal, sacerdotal ou diaconal n'est qu'un moyen pour parvenir à cette fin. Tout prêtre devrait avoir le souci de dire : je suis prêtre pour que vous le soyez tous. Tous chargés d'être "d'autres Christ" chargés d'annoncer, de célébrer et de servir. »

Bruno Anel (Ariège)

« Revenir sur la théologie du sacerdoce universel des baptisés avec une théologie positive dans le sens que le vrai croyant baptisé (formé et encadré) pourrait faire un service religieux ordinaire sans avoir besoin de l'assistance d'un prêtre. Revenir sur l'appel de Dieu au cœur, d'avoir envie de le servir (pour un laïc) et de se sentir bloqué dans cet appel à cause du célibat, d'un divorce, ou par manque d'études... Ouvrir la responsabilité du service religieux ordinaire aux laïcs. Après tout ils sont le peuple de Dieu, ils sont l'Église. Ouvrir une réflexion sur le fait que l'appel de Dieu se traduit plutôt par le don spirituel, le désir de servir, plutôt que de l'enfermer dans une démarche ordinante (prêtre). »

Louis, 41 ans, Corse

« Il convient de rappeler encore et toujours que par le baptême nous sommes tous appelés à ressembler au Christ prêtre, prophète et roi : en priant, en aimant et servant et en annonçant. La vocation à la sainteté, combien de paroissiens n'en ont jamais entendu parler ? ou trop brièvement... Inutile d'attendre que des laïcs se bougent s'ils ne savent pas au fond pour quoi ou pour qui. La vocation à la sainteté dans le quotidien, le service de Dieu, la vie de prière... tant de points de base de la vie chrétienne que beaucoup de pratiquants ignorent encore. (...) Nous devons apprendre (à nos communautés) à prier, à avoir une vie d'oraison, une vraie vie de prière, une vraie relation personnelle et quotidienne avec le Christ. Tout changera naturellement alors ! »

Pierre-Louis B., 26 ans, Blainville

Pour sortir du cléricalisme, quelle place pour les laïcs ? Vos propositions

### **Formation**

« Formation en ecclésiologie de communion et de participation pour tous les diocésains, que les guides de processus soient à la fois laïques et cléricaux, avec des conditions particulières telles que vivre dans un mouvement laïc (équipes de Notre Dame, par exemple). Un plan de catéchèse inspiré par cette ecclésiologie de communion, soulignant le sens de la conférence ministérielle. »

Antonio S., jésuite, 69 ans, Bogota, Colombie

Synode

« L'ensemble de la communauté paroissiale doit être régulièrement réuni de manière synodale. »

Christian, Marseille

Sacrements

« Quelque chose est certainement à réfléchir autour de l'ordination. (...) L'administration d'un sacrement exige-t-elle un être mis à part ? Un règlement qui exclue certains de leur accès comme nous l'avons aujourd'hui ? Si la foi se nourrit des sacrements, comment accepter que l'Église exclue si volontiers la possibilité de les recevoir ? »

Jacques, 64 ans, Le Havre

À Paris, des cours de formation de prêtres sont ouverts à tous les laïcs. Cela me semble très intéressant pour permettre aux futurs prêtres d'avoir des relations avec des laïcs du tout-venant et en particulier des femmes car elles sont souvent majoritaires dans ces cours.

Cécile M., 76 ans, Paris

Combien je vois encore de prêtres (la quarantaine) mal à l'aise avec les femmes, parfois misogynes, et surtout méfiants de se sentir en état d'infériorité.

Monique, 85 ans, Flers (Orne)

Il faut créer de la mixité dans les structures de décisions. Cela existe déjà de manière ponctuelle. Dans un premier temps, il serait bien d'arrêter de tergiverser sur l'ordination de femmes diacres.

Jean-Yves, Montigny-le-Bretonneux (Yvelines)

### **Pour sortir du cléricalisme, quelle place pour les laïcs ? Vos propositions**

N'est-il pas grand temps de commencer à penser et réfléchir une ecclésiologie où la femme pourrait avoir un rôle réel au niveau liturgique ? Les abbesses ne pourraient-elles pas être ordonnées pour permettre à leurs sœurs de recevoir le sacrement de l'eucharistie quand le monastère est situé dans un désert clérical ?

Anne, 54 ans, Bruxelles

Arrêtons de croire que les prêtres d'aujourd'hui sont mal à l'aise avec les femmes ou ne les connaissent pas ! Les séminaristes ont presque tous eu des expériences professionnelles en contact avec des femmes, ils ont des amies, des sœurs, parfois même des « ex ».

Pierre-Louis B., 26 ans, Blainville

Dans les Hauts-de-Seine, il y a des femmes responsables diocésaines de la formation pour adultes ou responsables de la pastorale de la santé. Il y a déjà des femmes qui sont responsables d'aumôneries d'hôpitaux. (...) Le pape François vient de nommer deux ou trois femmes à la Congrégation pour la doctrine de la Foi. À quand d'autres responsabilités, avec autorité, confiées aux femmes dans l'Église ?

Michel F., 70 ans, Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Le jour où un homme jeune plein de prévention comprend qu'une femme peut être « un maître » en vie spirituelle, cela peut l'aider durablement à modifier sa perception des choses.

Sophie, 44 ans, Paris

J'ai vécu une expérience d'équipe paroissiale où nous avons demandé qu'un prêtre ne soit pas remplacé à son départ mais qu'une religieuse déjà sur le terrain soit intégrée à sa place. Son autorité était de nous faire partager ses contacts humains avec les familles du quartier. (...) À la place de dire « placer des femmes à des fonctions d'autorité », je dirais « partager en communion ».

Robert J., 91 ans, La Londe-les-Maures (Var)

Ordonner des femmes diacres pour leur donner accès à la prédication, un des symboles les plus forts de l'autorité dans l'Église.

Bruno A., 71 ans, diacre, Ariège

Je me suis formée en théologie avec des séminaristes et j'ai fait part à l'évêque de mon grand malaise face au cléricalisme ambiant de la faculté.

Lou, 40 ans, Paris

Associer des femmes à la décision d'ordonner tel ou tel séminariste.

Clarisse, 46 ans, Genève

C'est plutôt de reconnaissance qu'il s'agit car voilà bien longtemps que des femmes exercent des fonctions d'autorité, ne serait-ce que morale par leur investissement auprès des communautés.

Brigitte, 61 ans, Riom